



Arzier - Le Muids

Municipalité

Extrait de procès-verbal

Impôts, taxes

Présidence : Mme Louise Schweizer, Syndique

Séance de la Municipalité du lundi 27 mars 2017

Affichage au pilier public

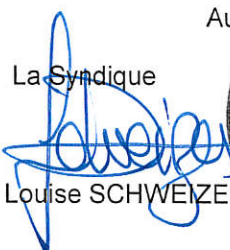
Tarif du règlement communal sur la distribution de l'eau du 23.05.2016

ELR Propose une décision de régularisation quant à l'application de l'article 43 soit :

En application du nouveau règlement entré en vigueur le 23 mai 2016 et en vertu de la compétence accordée à la Municipalité *décide* que le taux de la taxe unique de raccordement prévu à l'article 3 alinéa 3 de l'annexe au-dit règlement est maintenu à 20 0/00.

Arzier - Le Muids, le 31.03.2017

Au nom de la Municipalité

La Syndique

Louise SCHWEIZER

Le Secrétaire e.r.

René PARRAT

